

Enjeux 2007-2013: Dimension urbaine de la politique de européenne de cohésion en France

L'Europe investit
dans le logement social

16 avril 2013 - Paris



Béatrix Mora



2007-2013: Dimension urbaine de la politique de européenne de cohésion en France

- Soutien du FEDER à des stratégies urbaines intégrées bénéficiant aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- 3 modes d'intervention:
Projets urbains intégrés: 61 PUI dans 15 régions



2007-2013: Dimension urbaine de la politique de européenne de cohésion en France

- PUI: procédure d'appel à projet exigeante
- Objectifs visés:
 - Développement économique et emploi
 - Diversité fonctionnelle
 - Désenclavement
 - Mixité sociale
- Principes:
 - Gouvernance permettant une vision intégrée
 - Un projet global de territoire
 - Une cohérence avec les CUCS/PRU
 - Nombre limité de projets
 - 5 à 8 millions d'euros par projet



- **Effet levier des PUI:**
 - Pour 1€ de FEDER= 2,25€ de dépenses publiques
- **Bénéficiaires:**
 - 73% sphère publique
 - 20% sphère associative
 - 7% sphère entrepreneuriale
- **Thèmes:**
 - Développement économique/ commerces/ emploi
 - Actions d'amélioration du quotidien des habitants et d'actions de requalification durable du territoire
- **Part du FEDER consacré au volet urbain spécifique:**
 - 400 millions d'€ aux PUI
 - 135 millions d'€ au volet urbain dans les DOM



2013-2020: 5% des Fonds structurels pour le développement urbain durable

Règlement général des Fonds structurels:

- Répondre aux besoins des zones les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus exposés au risque de discrimination ou d'exclusion (notamment communautés marginalisées).

FEDER - investissements prioritaires

- Inclusion sociale par la revitalisation physique et économique des communautés urbaines défavorisées,
- Stratégies à faibles émissions de carbone pour les zones urbaines,
- Projets pilotes – tester de nouvelles solutions / développement urbain durable

FSE – investissements prioritaires :

- Actions intégrées / défis économiques, environnementaux et sociaux.
- Indicateurs – investissements pour la croissance et l'emploi
- Nouveaux logements [et rénovés ?] – population concernée



Mise en œuvre en France

Convention cadre entre l'Etat et l'Association des Régions de France:

- **Consacrer 10% des fonds européens pour la politique de la ville**



Les propositions de l'Union sociale pour l'habitat:

Besoins

- Agglomérations comportant des quartiers en difficultés:
cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville**
- Privilégier les situations les plus complexes appelant des efforts
conjugués à toutes les échelles, du local au national**



Actions patrimoniales répondant aux objectifs du projet intégré de développement territorial

Articulation avec le FSE pour le soutien à des actions d'accompagnement favorisant l'implication des habitants dans le projet et les retombées directs des projets sur l'inclusion sociale des habitants

